

Les porteurs du Projet

Le président de l'EPCI

Il est compétent en matière de politique de la ville est en charge de l'élaboration et de la coordination du contrat de ville. À ce titre, il est le porteur de la stratégie globale et de sa déclinaison dans chaque projet de renouvellement urbain.

Le maire

Sur le territoire de sa commune, le maire est chargé dans le cadre de ses compétences de la mise en œuvre du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain.

Le président de l'EPCI

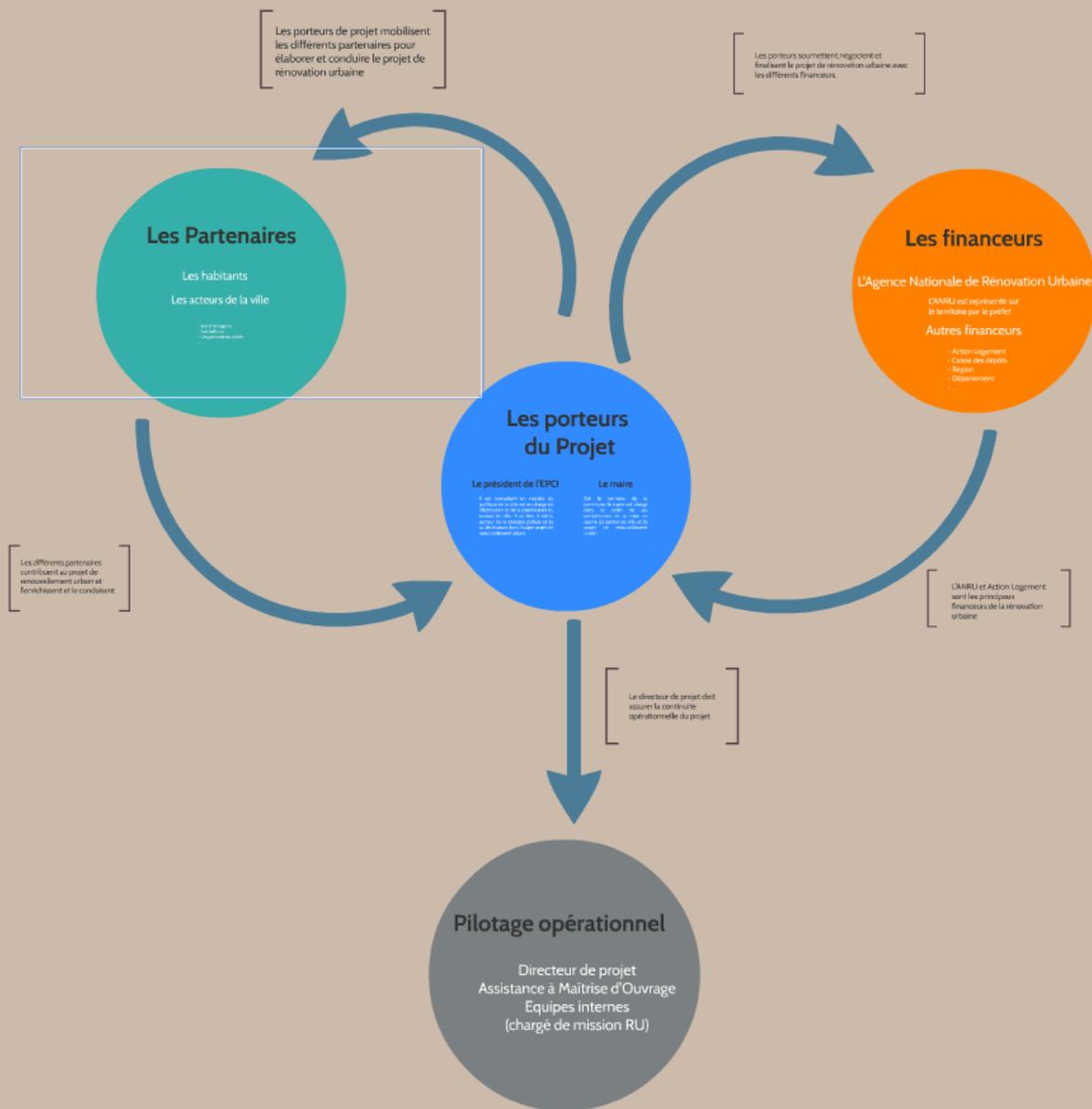
Il est compétent en matière de politique de la ville est en charge de l'élaboration et de la coordination du contrat de ville. À ce titre, il est le porteur de la stratégie globale et de sa déclinaison dans chaque projet de renouvellement urbain.

PCI

Le maire

de
de
du
t le
t de
t de

Sur le territoire de sa commune, le maire est chargé dans le cadre de ses compétences de la mise en œuvre du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain.



Les porteurs soumettent, négocient et finalisent le projet de rénovation urbaine avec les différents financeurs.

Les financeurs

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine

L'ANRU est représenté sur le territoire par le préfet



Les financeurs

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine

L'ANRU est représenté sur
le territoire par le préfet

Autres financeurs

- Action Logement
- Caisse des dépôts
- Région
- Département
- ...

Les financeurs

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine

L'ANRU est représenté sur
le territoire par le préfet

Autres financeurs

- Action Logement
- Caisse des dépôts
- Région
- Département
- ...

- Region
- Département
- ...

[L'ANRU et Action Logement
sont les principaux
financeurs de la rénovation
urbaine]

r de projet doit



Les porteurs de projet mobilisent les différents partenaires pour élaborer et conduire le projet de rénovation urbaine

Les porteurs soumettent, négocient et finalisent le projet de rénovation urbaine avec les différents financeurs

Les Partenaires

Les habitants
Les acteurs de la ville

- Les associations
- Les entreprises
- Les administrations
- ...

Les financeurs

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine

L'ANRU est représentée sur le territoire par le préfet

Autres financeurs

- Action Logement
- Caisse des dépôts
- Région
- Département
- ...

Les porteurs du Projet

Le président de l'EPCI **Le maire**

Il est compétent en matière de pilotage et de la mise en charge des opérations et de la construction du contrat de ville. Le Maire a une grande responsabilité dans la mise en œuvre du contrat de ville et de la réalisation des projets de renouvellement urbain.

Le Maire est le responsable de la mise en œuvre du contrat de ville. Il est chargé de la mise en œuvre du contrat de ville et de la réalisation des projets de renouvellement urbain.

Les différents partenaires contribuent au projet de renouvellement urbain et l'enrichissent et le conduisent.

L'ANRU et Action Logement sont les principaux financeurs de la rénovation urbaine

Le directeur de projet doit assurer la continuité opérationnelle du projet

Pilotage opérationnel

Directeur de projet
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Equipes internes
(chargé de mission RU)

Les porteurs de projet mobilisent les différents partenaires pour élaborer et conduire le projet de rénovation urbaine

Les Partenaires

Les habitants

Les acteurs de la ville

- Les aménageurs
- Les bailleurs
- Les promoteurs privés
- ...



Prezi



Les Partenaires

Les habitants

Les acteurs de la ville

- Les aménageurs
- Les bailleurs
- Les promoteurs privés
- ...

Les habitants

Les acteurs de la ville

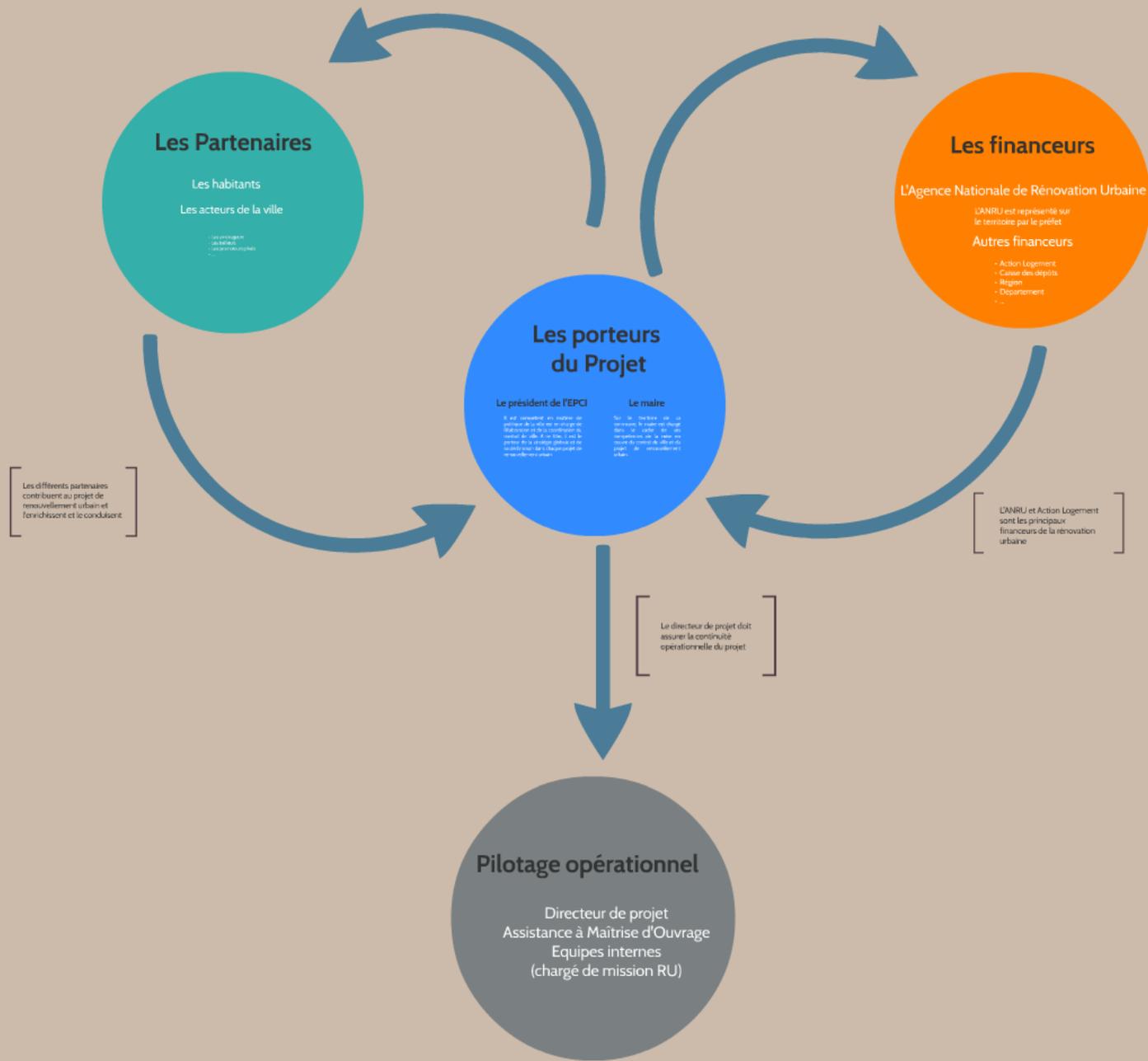
- Les aménageurs
- Les bailleurs
- Les promoteurs privés
- ...



Les différents partenaires
contribuent au projet de
renouvellement urbain et
l'enrichissent et le conduisent.

Le président

Il est compétent
politique de la ville
l'élaboration et de
contrat de ville. À
porteur de la strat
sa déclinaison dan
renouvellement ur



Le président de l'EPCI

Il est compétent en matière de politique de la ville est en charge de l'élaboration et de la coordination du contrat de ville. À ce titre, il est le porteur de la stratégie globale et de sa déclinaison dans chaque projet de renouvellement urbain.

Le maire

Sur le territoire de sa commune, le maire est chargé dans le cadre de ses compétences de la mise en œuvre du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain.

L'Al
son
fina
urb

Le directeur de projet doit assurer la continuité opérationnelle du projet

Pilotage opérationnel



Pilotage opérationnel

Directeur de projet
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Equipes internes
(chargé de mission RU)

